



Vente d'appartement qui traîne indemnisation

Par **casetta nadine**, le **14/04/2017** à **18:24**

bonjour

suite à une succession ,nous vendons un appartement.

Les acheteurs se plaignent de ne pas être tenus informés de l'évolution de la vente par leur notaire qui ne les contacte quasi pas, et nous demande un dédomagement car le dossier traîne et ne se conclue pas.

Notre notaire , à nous les vendeurs arrive difficilement aussi à contacter leur notaire .

Nous n'y sommes pour rien, mais les acheteurs nous demande de baisser le prix car ils ne sont pas assez informés de l'avancement du dossier,

Peuvent-ils le faire .

Merci pour votre avis ainsi que votre aide.